



Institut Médico Educatif

4, rue Jean Armaing, 09100 St Jean du Falga.
☎ : 05 61 68 00 56 : L. au V. de 8 h 30 à 17 h 30
Fax : 05 61 68 26 82.
secretariat.stjean@adapei09.fr

ADM-OP-2022-127

Bénagues, le 19 décembre 2022

POSTE A POURVOIR : Accompagnant Educatif et Social (H/F)
Contrat à durée déterminé de 3 mois – Temps plein
A partir du 16 janvier 2023

Fonction : AES (ex diplôme AMP)
Situation Conventionnelle : Coefficient de base : **403** (Annexe 3 Convention collective du 15 mars 1966).
Lieu d'affectation : Ecole Maternelle de Varilhes (UEMA)

1- Définition

L'accompagnant/e Educatif/ive et Social/e au sein de l'UEMA rattachée à l'Institut Médico-Educatif de l'ADAPEI de l'Ariège, exerce une fonction d'accompagnement et d'aide dans la vie quotidienne de l'enfant en milieu scolaire, périscolaire et le cas échéant familial (activités extérieures, accompagnements spécifiques...).

A ce titre, il/elle intervient auprès d'enfants âgés de 3 à 6 ans présentant un autisme ou autres Troubles Envahissants du Développement qui limitent sa scolarité en milieu ordinaire avec AVS.

Cet accompagnement cible le soutien aux différentes acquisitions dans les domaines d'apprentissage de l'enfant : scolarité, autonomie personnelle (repas, propreté et hygiène), relations sociales adaptées, langage et communication, développement sensori-moteur... Il/elle met en œuvre des actions d'animation et d'éveil visant à favoriser l'intégration sur les temps scolaires et périscolaires et à favoriser le développement global de l'enfant dans le cadre de son projet individuel.

L'accompagnant/e Educatif/ive et Social/e veille au bien-être physique et psychologique et à l'épanouissement de l'enfant. Il/elle contribue aux acquisitions et au développement de l'enfant en adaptant son intervention aux spécificités liées aux TED.

L'AES travaille en équipe pluridisciplinaire coordonnée par l'enseignant et supervisé par un tiers extérieur. Il/elle est capable de s'approprier les outils professionnels définis en équipe et d'enrichir sa pratique à partir des référentiels théoriques relatifs à l'autisme. Il/elle connaît les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM et les met en œuvre.

Il/elle a de bonnes capacités de travail et de relations avec les partenaires de proximité : équipe pédagogique et périscolaire, parents...

2- Position hiérarchique

- L'accompagnant/e Educatif/ive et Social/e (AES) est placé sous l'autorité hiérarchique du Responsable de Service Educatif et/ou du Directeur de l'établissement.
- Du point de vue fonctionnel, l'AES en UEMA fait partie d'une équipe pluridisciplinaire dont l'Enseignant Spécialisé est le coordonnateur.

3- Missions

- Travailler en équipe pluridisciplinaire et s'approprier les outils professionnels et les référentiels élaborés en équipe.

- Observer, évaluer à partir d'outils et transmettre les observations à l'équipe et à la personne chargée de la supervision.
- Accompagner l'enfant dans les actes de la vie quotidienne en milieu scolaire, périscolaire et familial.
- Accompagner de manière individuelle l'enfant durant ses temps d'intégration en classe ordinaire.
- Conduire des actions éducatives articulées avec les projets individuels afin de développer l'autonomie et les acquisitions de l'enfant.
- Accueillir, informer et travailler en partenariat avec les familles en référence au projet de l'Unité d'Enseignement.
- Contribuer à la vie du service et de l'association.

4- Activités

- Assurer une présence éducative et veiller à l'organisation et au bon déroulement de l'emploi du temps de l'enfant.
- Soutenir les apprentissages des enfants dans les actes de vie courante dans une visée d'autonomie : repas, élimination, propreté...
- Proposer des activités favorisant le développement global et l'autonomie de l'enfant en lien avec les projets individuels et l'organisation de l'Unité d'Enseignement.
- Observer et analyser le comportement et l'évolution de l'enfant avec l'équipe pluridisciplinaire à partir des outils professionnels définis.
- Mettre en œuvre le Projet Individuel d'Accompagnement de chaque enfant.
- Participer aux différentes réunions de l'Unité d'Enseignement.
- Accueillir, accompagner et former les stagiaires et les remplaçants.
- Entretenir et actualiser sa culture professionnelle (formation, lecture, colloque...) et s'engager activement dans le processus de formation continue de l'Unité d'Enseignement.
- S'informer et respecter les processus, les protocoles et les modes d'intervention dans le cadre de la démarche qualité.
- Assurer au besoin tout ou partie des transports entre école et domicile ou point de ralliement.

5- Compétences requises

- Bénéficier d'une connaissance générale du développement des jeunes enfants.
- Connaître les particularités liées à l'autisme et autres TED et les méthodes d'éducation structurée.
- Etre capable de travailler en équipe pluridisciplinaire et avec les partenaires de proximité (familles, école...).
- Savoir établir une relation de confiance et décliner des actions à visée éducative en lien avec le projet personnalisé de l'enfant.
- Savoir observer, écouter et transmettre.
- Savoir passer le relais lors d'une situation difficile avec l'enfant.
- Faire preuve de discrétion.

6- Qualification exigée

- Diplôme d'Etat d'accompagnant Educatif et Social ou AMP.
- Expérience ou formations souhaitées dans les domaines de l'enfance et de l'autisme.

Les candidatures sont à adresser à :

**Madame Cécile POMIES
Directrice du Pôle Enfance
I.M.E St Jean du Falga
4 Rue Jean Armaing
09100 ST JEAN DU FALGA**

Avant le vendredi 06 janvier 2023 à 17h